

Escales  
Fluviales  
de Bretagne

**BILAN D'ACTIVITÉ**

**RETOUR SUR 2022**



# SOMMAIRE

## Bilan d'Actions - retour sur 2022

L'association 02

---

Axe 1 : Qualifier les sites riverains 08

---

Axe 2 : Développer une offre de séjours et d'itinérance entre communes labellisées 10

---

Axe 3 : Animer les voies d'eau 11

---

Axe 4 : Communiquer 13

---



## NOS OBJECTIFS

L'association a pour but de fédérer l'ensemble des acteurs publics et privés, d'en favoriser la concertation et la coordination, et de réaliser des actions dans une ambition partagée de valorisation touristique patrimoniale et de loisirs des voies d'eau de Bretagne et ce, dans un objectif de développement durable.

Elle se donne pour mission de :

### Contribuer au développement durable (économique, social et environnemental) des voies d'eau

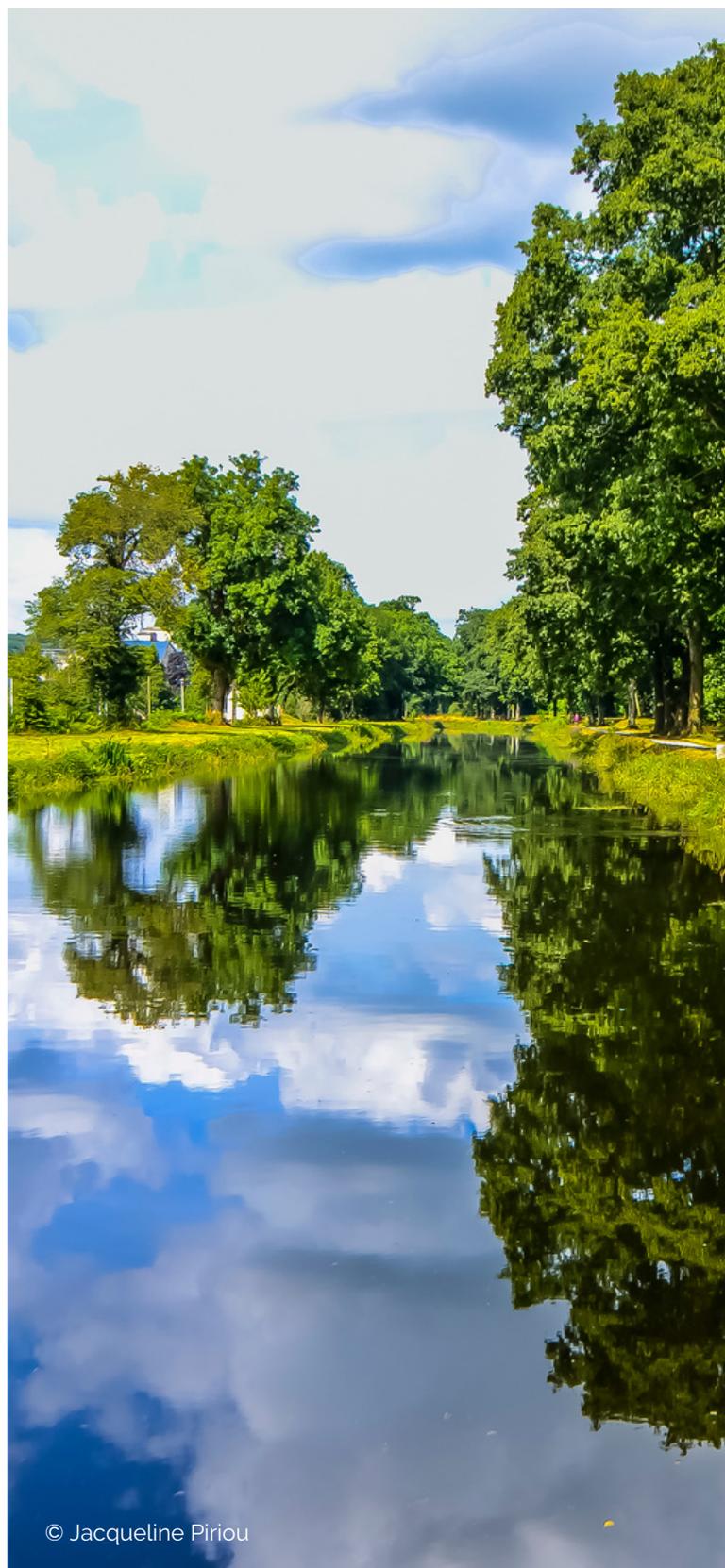
- Qualifier les sites le long des voies d'eau
- Contribuer à la production et à l'organisation de l'offre touristique autour des voies d'eau pour l'ensemble des publics : touristes, population locale, scolaires, groupes... que cela soit à un niveau local ou dans une démarche de parcours fluviaux.
- Contribuer à l'animation du patrimoine fluvial et des voies d'eau
- Sensibiliser les professionnels du tourisme et les OTSI à la thématique voies d'eau
- Communiquer

### Favoriser la coordination

- Mettre à la disposition des adhérents de l'association, ses compétences, son réseau, ses relations avec les gestionnaires des voies d'eau et institutionnels du tourisme
- Réunir et informer l'ensemble des adhérents

### Défendre le patrimoine navigable fluvial

- Développer la navigation
- Protéger son écosystème



© Jacqueline Piriou



Mixer des  
approches  
de territoire et  
d'usages

Ouvrer pour les  
touristes et les  
habitants

Fédérer élus,  
professionnels,  
usagers et amateurs  
des voies d'eau

Travailler avec des  
professionnels très  
différents en termes  
d'activités, de  
chiffres d'affaire, des  
communes de 200 à  
200 000 habitants

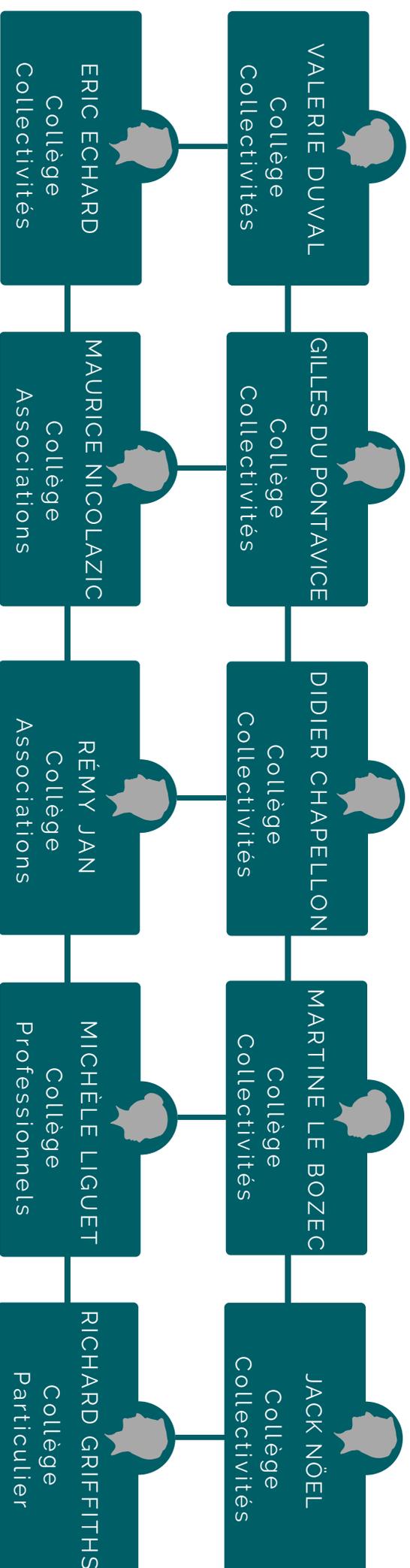
# L'ASSOCIATION EN 2022

## LE CONSEIL D'ADMINISTRATION - LE BUREAU



- . **Président** : Didier Cadou, adjoint de Hédé-Bazouges (35)
- . **Vice-président Côtes d'Armor** : Yann Labas, Directeur de l'auberge de jeunesse de Saint-Brieuc (22)
- . **Vice-présidente Finistère** : Catherine Troisième, adjointe de Landévennec (29)
- . **Vice-président Ile-et-Vilaine** : Charly Bayou, particulier (35)
- . **Vice-président Loire-Atlantique** : François Lelièvre, professionnel (44)
- . **Vice-président Morbihan** : Pierrick Yhuel, membre qualifié (56)
- . **Secrétaire** : Jean-Bernard Vighetti, membre qualifié (56)
- . **Trésorier** : Jacky Flippot élu à Blain - (44)

## LE CONSEIL D'ADMINISTRATION - LES AUTRES MEMBRES



### • collège Collectivités

- . Bourg-des-Comptes, Valérie Duval, adjointe (35)
- . Bon Repos sur Blavet, Gilles Du Pontavice, adjoint (22)
- . Gouarec, Martine Le Bozec, adjointe (22)
- . Josselin, Jack Noël, adjoint (56)
- . Rennes, Didier Chappellon, adjoint (35)
- . St-Judoce, Eric Echard, adjoint (22)

### • collège Associations

- . Association Bretonne de Plaisance Fluviale, Maurice Nicolazic (56)
- . Canal 29 - Ster Vras, Rémy Jan (29)

### • collège Professionnels

- . Rouloottes de Bretagne, Michèle Liguët (22)

### • collège Particuliers

- . Richard Griffiths, particulier (56)

# L'ASSOCIATION EN 2022

## LE TERRITOIRE D'ACTIONS

### Nos adhérents :

- **52 communes et EPCI,**
- **15 associations** œuvrant dans un domaine en lien avec les voies d'eau (patrimoine, activités de loisirs...),
- **37 professionnels** : restaurateurs, ports, hébergements à proximité des voies d'eau...
- **14 particuliers.**



© Marc SCHAFFNER - Morbihan Tourisme

## LE FONCTIONNEMENT DE L'ASSOCIATION

### Dates des CA :

- 22 février à Pluméliau-Bieuzy
- 23 mai à Saint-Judoce
- 4 août à Rennes
- 6 septembre à Montertelot
- 15 novembre aux Forges



Des bureaux ont été organisés tous les deux mois pendant l'année dont certains en visioconférence. Des points hebdomadaires ont été calés avec les membres resserrés du bureau.

### Date de l'AG

- L'Assemblée Générale a été organisée le 1er avril, à Guipry-Messac.

### Deux permanentes à l'association :

Une permanente en charge de la communication a été embauchée pour une année, du 3 janvier au 31 décembre 2022. Cela a permis de renforcer la communication de l'association.

Le poste de la permanente en charge de la vie associative a été conservé en 2022.

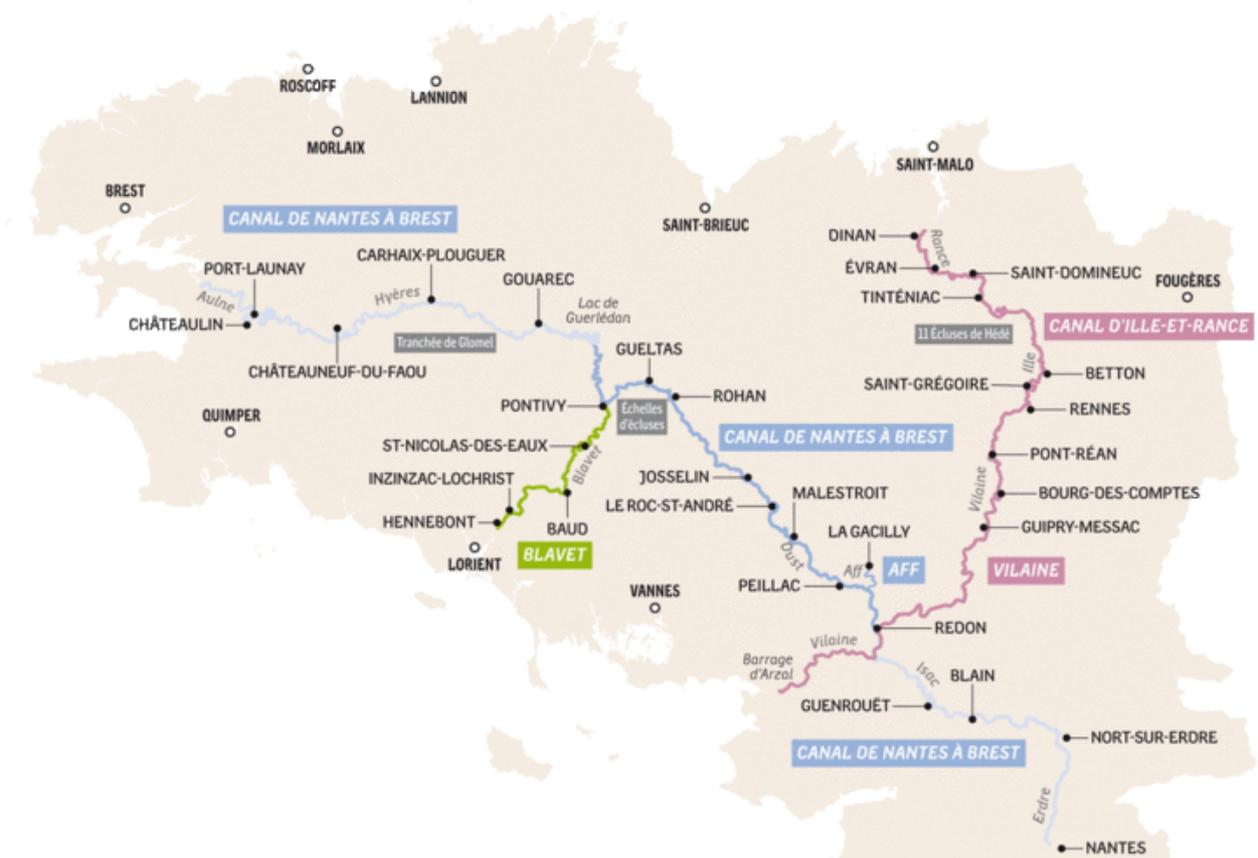
# L'ASSOCIATION EN 2022

## LE TERRITOIRE D'ACTIONS

• Le champ d'actions de l'association couvre la Bretagne historique (Côtes d'Armor, Finistère, Ille et Vilaine, Loire-Atlantique et Morbihan).

Les voies d'eau concernées, navigables ou ayant vocation à le devenir ou redevenir, sont pour l'essentiel :

- Le canal de Nantes à Brest : L'Erdre, l'Isac, L'Oust, l'Aff, le Blavet, Le Doré, le Kergoat, l'Hyères, l'Aulne.
- Le Blavet de Pontivy à Lorient
- La liaison Manche/Océan de St Malo à Arzal : la Rance, le canal d'Ille-et- Rance, la Vilaine
- Les annexes hydrauliques
- La Sèvre nantaise
- La Loire





## QUALIFIER LES SITES RIVERAINS

### Mise en place et suivi d'une charte de qualité (label) à destination des communes riveraines des canaux

#### Objectifs :

##### Identifier et qualifier l'offre pour une meilleure lisibilité et visibilité touristique

L'objectif est de qualifier les sites afin de permettre aux visiteurs d'identifier les patrimoines, les activités, les animations et les services proposés. Ces sites sont classés en Halte fluviale, en Étape fluviale ou en Cité fluviale. Cette labellisation informera les usagers de l'itinérance en bateau, du halage et du tourisme de séjour de la "qualité" des sites traversés.

La qualification "Cité fluviale de Bretagne" correspond à des sites majeurs offrant à la fois du patrimoine, des animations, des loisirs, des services de base d'un bon niveau et également des services touristiques. Ils sont aussi des lieux de séjours.

Les Étapes fluviales peuvent être des étapes pour une nuit. Elles doivent bénéficier d'un cadre et d'un environnement de qualité et d'un intérêt patrimonial. Elles doivent disposer des services pour une nuit (hébergement, eau, électricité). Les Haltes fluviales sont des étapes de courte durée disposant d'un niveau de service moins important que celui demandé pour les Cités et Étapes fluviales. Les Haltes devront présenter un intérêt patrimonial, culturel ou autre. On s'y arrête par attrait touristique et pas uniquement pour leurs services.



**Inciter et accompagner les collectivités dans la valorisation touristique des voies d'eau tout en veillant à une cohérence de parcours.** Cette qualification doit être un outil d'incitation des collectivités à une amélioration de leurs services. Les communes doivent s'engager dans une démarche de qualité et de progrès.



**Réunir l'ensemble des acteurs autour de cette démarche de labellisation** afin de mettre en avant une offre touristique et un univers "canaux".

**Communiquer sur nos voies d'eau** Les Cités, Étapes et Haltes fluviales sont valorisées dans la communication de l'association mais l'objectif est qu'elles le soient aussi dans celle de la Région et autres institutionnels du tourisme.



## QUALIFIER LES SITES RIVERAINS

### Mise en place et suivi d'une charte de qualité (label) à destination des communes riveraines des canaux

#### Actions :

- 1 L'association a continué d'organiser les évaluations des sites.  
3 communes ont été labellisées Cité Fluviales de Bretagne : Beslé-sur-Vilaine, Guenrouët, Pluméliau-Bieuzy.

Le label compte plus de 30 communes sur la Bretagne historique.



La force de ce label : son réseau d'acteurs qui s'investit autour de la démarche afin de mettre en avant une offre touristique et l'univers « canaux » !

C : Cité  
E : Étape  
H : Halte

- 2 Réalisation de bilan grâce à la grille d'évaluation et préconisations.
- 3 En parallèle des points téléphoniques, présentiels et en visioconférence ont été organisés avec les collectivités non adhérentes afin de leur présenter au mieux la démarche et l'association. Des réunions ont aussi été organisées avec les communes labellisées.
- 4 Les panneaux indiquant les communes labellisées ont été commandés. Ils seront remis aux communes à l'occasion de points presse / temps forts sur les territoires.

# DÉVELOPPER UNE OFFRE DE SÉJOURS ET D'ITINÉRANCE ENTRE LES COMMUNES LABELLISÉES

## Action 1

**Mise en tourisme des sites qualifiés. L'objectif est de repérer l'offre touristique (reprendre la chaine globale : transport, hébergement, restauration, loisirs/animation, mise en valeur du patrimoine fluvial...) et de combiner l'ensemble des maillons pour constituer une offre «tourisme fluvial» (à corrélérer avec la demande).**

➤ Ce sujet a été abordé lors des échanges avec les collectivités concernées et lors de benchmarking des territoires. Cela a permis d'éditer un document synthétique reprenant l'offre touristique de toutes les communes labellisées.

## Action 2

**Créer des parcours thématiques fluviaux (en bateau, à pied, à vélo..) réunissant plusieurs sites qualifiés et favoriser l'itinérance**

➤ L'association a poursuivi la mise en valeur sur son site internet de carnets d'itinérances nautiques valorisant les adhérents professionnels, collectivités.

Trois parcours ont été créés sur le secteur du Kreiz Breizh. Par ailleurs, un parcours Rennes-Saint Malo et un parcours Nantes-Redon ont aussi été définis par l'association.



### AU COEUR DU KREIZ BREIZH

### AU PAYS DE L'OR BLEU ET DU GRANIT

PROGRAMME LIBERTÉ  
4 JOURS / 3 NUITS  
CANAL DE NANTES À BREST  
DE GOUAREC À ROSTRENEN

PROGRAMME LIBERTÉ  
3 JOURS / 2 NUITS  
CANAL DE NANTES À BREST  
DE GLOMEL À MAËL-CARHAIX

ITINÉRAIRE N°1

ITINÉRAIRE N°3



**ANIMER LES VOIES D'EAU**

**Les objectifs visés : Donner une image plus dynamique et moderne de ce territoire / Faire parler des canaux / faire des canaux un lieu de vie animé à destination des habitants / attirer des touristes déjà présents en Bretagne vers l'univers "canaux"**

**Action 1**

**La manifestation "A Dimanche sur le canal"**

↳ Poursuite de cette manifestation qui existe depuis 16 ans. Les communes sont attachées à cette manifestation et s'y impliquent activement. Le bilan 2022 est satisfaisant, l'incidence de la crise sanitaire semble s'être estompée et les communes se sont engagées dans cette manifestation. Le 7 août 2022, dix-neuf communes ont participé à cette journée. La météo était mitigée. Le bilan des communes est positif, le public était au rendez-vous. Escales Fluviales remercie toutes les communes, les élus et bénévoles qui contribuent à faire de cette manifestation un succès. Un nouveau visuel a été proposé par l'association, pour donner un peu de renouveau à cet évènement. Le partenariat avec France Bleu a été renouvelé, plusieurs reportages ont eu lieu sur le sujet, une mise en lumière essentielle pour la communication autour de cette journée. La manifestation a aussi été relayée dans la presse locale et par des acteurs locaux importants (page Facebook de Tourisme Bretagne etc.)



**Action 2**

**Promouvoir les animations phares des voies d'eau dans notre newsletter, sur notre site internet et les réseaux sociaux**

↳ L'association a recensé les animations majeures au bord des voies d'eau et en a assuré une communication tout au long de l'année sur ses outils. Une page Instagram a été créée et le site internet de l'association a été refondu.



**Action 3**

**Conseiller/orienter les organisateurs d'animations et les mettre en contact avec d'autres acteurs (gestionnaires, collectivités, associations, professionnels...)**

↳ Réponses à des demandes ponctuelles ou nécessitant des recherches plus approfondies : l'association joue son rôle de centre de ressources.



Action 1

Communication générale de l'association

Le site internet

Mise à jour des actualités et mise en valeur des animations. Le travail de refonte du site a été finalisé. Une nouvelle arborescence et les textes du site internet ont été créés. Le nouveau site est opérationnel depuis décembre.

La newsletter La Voix du Canal

Rédaction et envoi de 9 newsletters à plus de 2800 contacts.

Les réseaux sociaux

Posts réguliers : près de 2200 abonnés à la page Facebook et près de 2148 "J'aime". Un groupe Facebook, ouvert à tous a été mis en place, pour partager les actualités des canaux. Une page Instagram a été créée, elle compte près de 150 followers.

Les relations presse/média

Envoi de communiqués de presse réguliers : A dimanche sur le canal, vie de l'association;

Plusieurs articles dans la presse écrite régionale (Le Petit Bleu, Ouest France, Le Télégramme, Les Infos du Pays Gallo) des sollicitations par deux radios locales (interview en direct sur France Bleu Armorique, interview par téléphone par RMN Radio ainsi qu'un article et un podcast sur leur site).

Vous pouvez accéder à la revue de presse ici.



Action 2

Communication dédiée à certaines actions de l'association

Un autocollant et un livret commune ont été créés. Un travail sur la refonte et la réédition d'un set de table "Escalaes Fluviales de Bretagne" a été amorcé.

Action 3

Communication professionnelle (transmettre des informations sur l'association, asseoir sa notoriété auprès de ses partenaires internes et externes)

Représentation de l'association auprès des partenaires institutionnels (participation aux réunions Tourisme de la Région Bretagne, aux réunions des gestionnaires des voies d'eau, aux réunions de Tourisme Bretagne, aux réunions sur des projets en lien avec la voie d'eau et des collectivités mouillées...)



© Simon Bourcier



© Jacqueline Piriou



## ESCALES FLUVIALES DE BRETAGNE

1c-1d Avenue Belle Fontaine CS 71 777  
35517 Cesson-Sévigné Cedex

Tél. 06 76 44 90 64

[contact@escalesfluviales.bzh](mailto:contact@escalesfluviales.bzh)  
[www.escalesfluviales.bzh](http://www.escalesfluviales.bzh)

Avec le soutien financier de

Suivez-nous sur :  

